



Par dépôt électronique seulement

Le 31 août 2026

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

1001, boulevard Robert-Bourassa
16e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Courriel : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027,
2027-2028 et 2028-2029
Votre dossier : R-4307-2025 Volet 1
Notre dossier : LTG08157 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité, confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, en date du 25 août 2026, le tout conformément à la décision D-2026-081 rendue par la Régie de l'énergie le 30 juillet 2026.

INTERVENANTS	MONTANTS OCTROYÉS
AHQ-ARQ	153 456,82 \$
AQCIE-CIFQ	144 101,85 \$
FCEI	90 301,06 \$
GRAME	77 749,89 \$
OC	85 049,10 \$
RNCREQ	86 824,37 \$
ROÉÉ	94 090,17 \$
RTIEÉ	91 926,89 \$
UC	105 711,23 \$
UPA	24 366,71 \$

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, avocat